

Département de la Seine Maritime

VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont

Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2025-06-18-03

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A.M, M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoints, M. BREARD D ; Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., Mme MOA K., M. NOVICK C., Mme WILK I., Mme PETAIN A., M. MANGARD B. ;

Etaient absents excusés : Mme FIHUE-BUQUET (pouvoir à Brigitte Fleury), M. LEROY E. (pouvoir à Loïc Beaucamp) ; M. LECOQ L.(pouvoir à Hervé Vasselin), Mme POIS L. (pouvoir à Marie-Beatrice Pois)

Etaient absents : M. COUAILLET T., M. SERAFFIN JC ; , M. PETIT M. ; Mme BREAD A., Mme BOUCLON S., M. WINTER G., M. AVRIL V.

Date de convocation : 11/06/2025

Date d'affichage : 11/06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 16

Votants : 20

M. Loïc Beaucamp a été désigné secrétaire de séance

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : RAPPORT SUR LES CONTRATS ET MARCHES PUBLICS – EXERCICE 2024

Conformément au Code de la commande publique et à la délégation donnée au Maire (article L 2122-22), l'assemblée municipale est informée de la liste des fournisseurs dont les prestations dépassent la somme de 25 000 € HT durant l'exercice comptable précédent (dépenses de fonctionnement et d'investissement confondues). Compte tenu de la taille de la Commune, et afin de respecter la transparence des procédures, la liste de ces fournisseurs pour l'exercice 2024 présentée tient compte d'un seuil de 5 000 € HT, pour l'ensemble des budgets suivants : Commune, Régie de Transport, Budgets Eau et Assainissement.

La liste de ces fournisseurs pour l'exercice 2024 est jointe en annexe.

Les achats, en fonction de leur montant, ont fait l'objet d'une consultation, de conventions, de contrats ou de marchés soit en procédure adaptée, soit en appel d'offres conformément au Code de la commande publique. Cette liste sera mise à disposition du public sur le site de la ville.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la Commission n°1 « Finances – Ressources humaines » en date du 11 juin 2025.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de la présentation de la liste des marchés et des contrats publics 2024 pour l'ensemble des budgets suivants : Commune, Régie de transport, Budget Eau et Budget Assainissement.

ˆ : Liste des marchés et contrats supérieurs à 5 000 euros HT pour l'exercice 2024

Mme LEFEBVRE

Le secrétaire de séance, Loïc BEAUCAMP

ˆits,



